

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-3575 / 102052
Société générale d'affichage, 1701 Fribourg
affichage dans ou à proximité des gares de Lausanne, Genève, Winterthur,
Saint-Gall, Coire, Bâle, Lucerne, Lugano, Fribourg et Sion
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
34 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-3893 / 109055
Ducommun SA, 1024 Ecublens VD
pose d'autocollants sur les bus TL
besoins spéciaux de consommation
6 A
08.02.2004–08.02.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 03-3580 / 108984
Planzer Transports SA, 1131 Tolochenaz
chauffeurs véhicules légers - personnel des quais
besoins spéciaux de consommation
12 A
02.11.2003–04.11.2006 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de nuit (Art. 19 et 17 LTr)

- 03-3761 / 100561
Hilcona Gourmet SA, 1350 Orbe
secteur des sandwiches
besoins spéciaux de consommation
131 A
21.12.2003–25.12.2004 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de nuit (Art. 17, 19 et 28 LTr)

- Autorisation globale pour les laboratoires médicaux, entier du territoire suisse
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
tous les laboratoires médicaux
Du 1^{er} mars 2004 jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Ordonnance 2 relative à la loi
sur le travail révisée

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet)
(Art. 14 et 15 OLT 1)**

- 03-3770 / 109471
CGC-Energie SA, 1226 Thônex
interventions de dépannage sur des installations climatiques
besoins spéciaux de consommation
8 A
21.12.2003–23.12.2006 (Nouveau permis)
- 03-3771 / 109472
CGCM S.A., 1226 Thônex
interventions de dépannage sur des installations climatiques
besoins spéciaux de consommation
8 A
21.12.2003–23.12.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- Autorisation globale pour apprentis dans l'hôtellerie, entier du territoire suisse
cuisinier/-ière, assistant(e) en restauration et hôtellerie, sommelier/-ière, assis-
tant(e) d'hôtel
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
tous les apprentis
Du 1^{er} janvier 2004 jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Ordonnance 5 relative à la
Loi sur le travail sur les dispositions spéciales de protection des jeunes travail-
leurs
Cette autorisation remplace celle du 23 septembre 2002

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 03-3776 / 102074
Ambulances Odier & Fils SA, 1205 Genève
ambulanciers
besoins spéciaux de consommation
14 A
04.01.2004–06.01.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 03-3712 / 109462
Telecards Shop S.A., 1204 Genève
services téléphoniques: vente de cartes – conseils – assistance
besoins spéciaux de consommation
2 A
14.12.2003–16.12.2006 (Nouveau permis)

- 03-3773 / 109039
 Agence Conviviale, Ansermet André, 1226 Thônex
 service «rose et convivial» par téléphone
 besoins spéciaux de consommation
 4 A
 22.02.2004–24.02.2007 (Renouvellement)

- 04-3832 / 100089
 Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
 laboratoire, analyses et contrôle du lait
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 3 A
 22.02.2004–22.02.2007 (Renouvellement)

- 04-3835 / 100089
 Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
 chaufferie, production de vapeur et d'eau surchauffé
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 1 A
 22.02.2004–22.02.2007 (Renouvellement)

Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 03-3621 / 100072
 Wago Contact SA, 1564 Domdidier
 ateliers d'injection plastique – d'étampage – des automates de montage
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 108 A
 30.11.2003–19.02.2005 (Modification)
 Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-3586 / 101497
LN Industries SA, 1219 Châtelaine
ateliers de décolletage, de transfert et CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 A
09.02.2004–10.02.2007 (Renouvellement/modification)
- 03-3597 / 102100
Airnet Jemada Import SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux, EMS,
écoles, etc. sur tout le territoire suisse
besoins spéciaux de consommation
4 A
22.02.2004–24.02.2007 (Renouvellement)
- 03-3598 / 100923
Alpwater SA Usine de Saxon, 1907 Saxon
soufflage de bouteilles «Preform PET» selon demandes saisonnières
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 A
29.02.2004–03.03.2007 (Renouvellement)
- 03-3646 / 100606
Heraeus Materials SA, - Cossonay-Gare
département redressage
besoin urgent
20 A
08.12.2003–18.02.2006 (Modification)
- 03-3649 / 109437
CSEE Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques SA, 2000 Neuchâtel
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 A
30.11.2003–04.12.2004 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 03-3426 / 101641
A. Berger et Co, 2800 Delémont
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 A
01.12.2003–31.12.2004 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

- 03-3585 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
ateliers «rondes à chaînes»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 A
16.02.2004–31.12.2004 (Renouvellement/modification)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 03-3113 / 100111
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Broye-Fribourg-Moléson,
1700 Fribourg
Boulangerie – Pâtisserie
besoins spéciaux de consommation
15 A
01.12.2003–03.07.2004 (Modification)
- 03-3581 / 101442
Boulangerie Industrielle SA (BISA), 1245 Collonge-Bellerive
boulangerie – pâtisserie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
78 A
04.01.2004–06.01.2007 (Renouvellement/modification)
- 03-3595 / 100574
Provimi Kliba SA, 1305 Penthalaz
moulin et usine de produits fourragers : fabrication, chargement et meunerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
22 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement/modification)
- 03-3599 / 101785
W. Gassmann AG, 2504 Biel/Bienne
préresse – impression rotative – expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
51 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement)
- 03-3605 / 100111
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Broye-Fribourg-Moléson,
1700 Fribourg
Fruits & Légumes / Produits Laitiers
besoins spéciaux de consommation
15 A
01.12.2003–30.06.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 03-3616 / 102088
Covance Central Laboratory Services SA, 1217 Meyrin
laboratoire d'analyses
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 A
01.02.2004–03.02.2007 (Renouvellement)
- 03-3647 / 100866
GISA, 1920 Martigny
atelier de galvanisation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 A
08.02.2004–10.02.2007 (Renouvellement)
- 03-3651 / 101047
Manufacture de Haute Horlogerie Cartier SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
usinage d'éléments de bracelets
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement)
- 03-3680 / 108973
Cremo SA, 1837 Les Moulins
fabrication/affinage des fromages - réception du lait
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 A
08.02.2004–10.02.2007 (Nouveau permis)

Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 03-3602 / 100686
Suter Viandes SA, 1844 Villeneuve
préparation viande fraîche / tranchage charcuterie
besoins spéciaux de consommation
85 A
09.02.2004–10.02.2007 (Renouvellement)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

10 février 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'cotroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	05
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.02.2004
Date	
Data	
Seite	448-454
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 364

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.